



Menétrey Lucie, Rey Alizée

Qu'en est-il de l'accès et du soutien au handisport dans le Canton de Fribourg ?

Cosignataires :

Réception au SGC : 24.09.24

Transmission au CE : *24.09.24

Dépôt et développement

Durant l'été 2024, le monde a vibré de sport et d'handisport, et la population suisse et fribourgeoise a également pu encourager ses athlètes durant les jeux olympiques puis paralympiques. Les Fribourgeois·es ont notamment pu supporter la Belfagienne Audrey Werro et le cavalier Robin Godel durant la quinzaine olympique.

La délégation helvétique aux jeux olympiques était composée de 128 athlètes, dont les deux sportif·ves fribourgeois·es précité·es, et a offert 8 podiums à la Suisse. Les para-athlètes ne sont pas non plus en reste ; la délégation helvétique aux jeux paralympiques, composée de 27 athlètes, a régélé la population de 21 médailles.

Cela étant, aucun·e athlète fribourgeois·e n'a intégré la délégation paralympique. Nous remercions dès lors le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Quels moyens sont octroyés au handisport dans le canton ? Et en comparaison au sport fribourgeois ?
2. Les infrastructures fribourgeoises permettent-elles aux personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive ?
3. Quid de l'encouragement à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap ?
4. Quelles évolutions en la matière le Conseil d'Etat envisage-t-il ?

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).